

Promouvoir la bientraitance : droits des personnes accompagnées et bonnes pratiques professionnelles

→ Objectifs et compétences visés

- Se doter de repères cohérents et partagés en matière de bientraitance
- Connaître les différents droits des personnes accompagnées
- Être en capacité de donner une réalité de choix aux personnes accompagnées
- Définir des stratégies de promotion de la bientraitance

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Équipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

→ Contenus

- Les évolutions des pratiques professionnelles et les évolutions législatives en lien avec les notions de bientraitance et de maltraitance
- Les notions de bienveillance, bienfaisance au regard de la notion de bientraitance
- La relation d'aide
- La définition des concepts de bientraitance et de maltraitance
- Les outils institutionnels visant à favoriser le respect des droits des résidents
- L'identification des éléments indispensables à la mise en œuvre d'une promotion de la bientraitance
- La détermination des axes d'amélioration en matière de promotion de la bientraitance

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse de situations professionnelles
- Travail collectif et en petits groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :
En intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 à 3 jours (14 à 21 heures)

Nombre de participants :
8 à 15 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Coût de la formation :
1 350 € par jour

*Si vous avez des besoins particuliers pour assister
à nos formations, merci de contacter
notre référente Handicap au 02 31 75 15 20
ou par mail à formation@orscreainormandie.org*

